

## Orientations diocésaines Enseignement catholique du Morbihan



Héritiers  
et  
Bâtisseurs

# Héritiers et bâtisseurs

La mission éducative a toujours été une priorité pour l’Eglise, tant pour permettre aux jeunes de connaître le Christ et de découvrir ou d’approfondir une relation personnelle et intérieure avec Lui, que pour former des personnes et des esprits libres qui s’accomplissent pleinement et contribuent activement au bien de toute la société.

L’éducation catholique soutient les parents dans leur responsabilité de premiers éducateurs et leur permet de faire des choix en conscience pour accompagner leurs enfants. Cette proposition éducative s’adresse à toute la société : « éduquer, c’est faire un pari et donner au présent l’espérance qui brise les déterminismes et les fatalismes par lesquels l’égoïsme du fort, le conformisme du faible et l’idéologie de l’utopiste veulent s’imposer souvent comme unique voie possible » (1).

Pour cela, les établissements catholiques doivent faire des choix éducatifs et pédagogiques forts, qui se traduisent dans leurs projets d’établissement. Dans ces projets, évangélisation et promotion humaine sont étroitement liées, tant pour que les baptisés « deviennent chaque jour plus conscients du don de la foi » (2) que « pour assurer le bien de la société terrestre et la construction d’un monde toujours plus humain » (3).

Dans cette mission, les enseignants et éducateurs apportent leurs propres richesses et compétences pour composer et enrichir les communautés éducatives des établissements. Ces communautés, ouvertes aux talents dans une saine coopération, permettent aux jeunes de vivre une ouverture intellectuelle diversifiée et de se préparer à exercer de façon responsable leur liberté, dans une attitude d’ouverture et de solidarité. Les adultes ont une responsabilité particulière pour que nos communautés éducatives soient fortes, vivantes et accueillantes.

A la veille du jubilé des apparitions de Sainte-Anne à Yvon Nicolazic, l’école catholique du Morbihan se donne de nouvelles orientations. Chefs d’établissements, enseignants, éducateurs, personnels, bénévoles et parents, tous sont appelés à s’en inspirer et à en nourrir leurs engagements passionnés, joyeux et pleins d’espérance pour les jeunes du Morbihan.

*Monseigneur Raymond Centène,  
Evêque de Vannes.*



- (1) Pape François, message vidéo aux participants au « Global Compact of Education », 15 oct. 2020
- (2) Pape Paul VI, Déclaration sur l’éducation chrétienne « Gravissimum educationis » 28 oct. 1965, 2
- (3) Ibid. 3

# La démarche Horizon 2030

« Aujourd’hui, je suis venu vous inviter à faire grandir l’espérance en vous et autour de vous. Comme vos pères dans la foi, soyez des bâtisseurs de l’Église dans les générations nouvelles ! » (1) : l’Enseignement catholique est le fruit d’une longue et riche histoire de générosités et d’engagements de générations de prêtres, religieux, religieuses et laïcs.

Dans le Morbihan, l’engagement des familles et le soutien de la société ont permis une implantation très importante, ce qui est une des fortes caractéristiques de notre territoire.

Chaque jour, les établissements de l’Enseignement catholique du Morbihan accueillent 10% de la population du département. Ils sont un acteur social majeur et un appui fort pour la diffusion de la culture régionale.

La richesse de l’héritage laissé par les communautés religieuses renforce le dynamisme pédagogique des équipes éducatives.

L’Enseignement catholique du Morbihan veut préparer les années qui viennent en abordant de front les défis actuels de l’école et de la société.

Le cheminement de la réflexion prospective a commencé au sein de chacune des communautés éducatives du diocèse de Vannes. Les chefs d’établissements se sont ensuite réunis au sein des réseaux puis des bassins, pour échanger sur leurs priorités communes et leurs initiatives spécifiques.

Aujourd’hui, l’Enseignement catholique du Morbihan se donne des orientations diocésaines dans quatre dimensions complémentaires : l’éducation et la pédagogie, les relations vécues au sein ou entre nos établissements, la mission pastorale et ses défis propres, et enfin, l’organisation et la structuration de son réseau.

Le présent texte s’adresse à tous les acteurs de l’Enseignement catholique : les élèves (ce terme inclue les étudiants, les apprentis et les stagiaires), les enseignants et personnels de droit privé, les chefs d’établissement, les parents d’élèves et tous les collaborateurs de nos instances.

Toutes les composantes de l’Enseignement catholique du diocèse (écoles, collèges, lycées et lycées agricoles, instances diverses) ont été appelées à participer à la réflexion globale et seront concernées par ces choix de prospective.

Chaque établissement, en fonction de son identité, de son histoire, de sa tutelle, doit d’abord et avant tout être fidèle à l’esprit de ses fondateurs pour pouvoir tenir sa place propre au sein du diocèse.

Dans chaque bassin de vie, les acteurs engagés identifieront leurs propres défis et les orientations plus spécifiques qui les concernent.

Ces orientations devront enfin être déclinées au sein des établissements par des mesures concrètes et des engagements des acteurs de l’éducation, sous la responsabilité des chefs d’établissements.

*Stéphane Gouraud,  
Directeur diocésain de l’Enseignement catholique du Morbihan*

(1) Saint Jean-Paul II à Sainte-Anne-d’Auray le 20 septembre 1996

# Éducation – pédagogie

- *Créer un climat scolaire porteur de notre identité*
- *Accompagner chaque élève dans son parcours*
- *Coopérer au cœur de nos métiers*
- *Relever les nouveaux défis éducatifs et pédagogiques*



## Créer un climat scolaire porteur de notre identité

Le climat scolaire est un élément central pour assurer le bien-être, la réussite et l'épanouissement des élèves, des étudiants, apprentis et stagiaires, ainsi que de l'ensemble des membres de la communauté éducative.

L'Enseignement catholique du Morbihan s'engage à être force de propositions afin que chaque établissement développe un climat scolaire propice aux apprentissages.

### Pistes d'actions

Prévoir des aménagements contribuant à un climat scolaire serein : emplois du temps, activités, encadrement, mobilier, immobilier, sanitaires, cour de récréation, ...

Développer les lieux et les temps de parole pour les élèves et les membres de la communauté éducative.

Avoir une attention particulière au contenu de l'heure de vie de classe (collège).

Mettre en place des temps d'échange et d'analyse pour faciliter la gestion de situations complexes et la résolution de conflits.

Favoriser l'acquisition des compétences psychosociales : messages clairs, communication non-violente, intelligence émotionnelle, prise de parole, éducation émotionnelle et sociale...

Permettre à chaque jeune de développer l'estime de soi et la confiance en soi.

Favoriser le respect, les relations à l'autre et l'ouverture à la diversité.

Rendre les élèves acteurs de la vie de l'établissement et, tout au long de leur scolarité, leur donner l'opportunité de se former et de participer à des instances : médiation, tutorat, conseil de coopération, conseil d'élèves...

La qualité du climat scolaire doit être prise en compte également pour ce qui concerne les apprentis et les stagiaires.

Afin de prévenir et de traiter les situations d'intimidations et de harcèlement : assurer une formation des adultes et des élèves, approfondir la coopération avec les parents.

## Accompagner chaque élève dans son parcours

L'enjeu de l'éducation inclusive, qui est d'accueillir tous les élèves dans leur diversité, concerne les acteurs de la communauté éducative.

Chaque élève de l'Enseignement catholique, en tant que personne, est accueilli, soutenu et accompagné de façon adaptée selon ses besoins, pour développer ses talents et réussir son parcours de vie.

### Pistes d'actions

Avec l'ensemble des acteurs de la communauté éducative (élèves, enseignants, personnels, parents, associations), dans le cadre du conseil d'établissement, co-élaborer un projet éducatif qui s'inscrit dans une vision cohérente et partagée.

Avec l'ensemble de l'équipe éducative (enseignants et personnels), travailler régulièrement le projet d'établissement et le règlement intérieur, et les rendre accessibles et lisibles à tous les acteurs de la communauté éducative.

Développer l'implantation de dispositifs spécialisés et les organiser en fonction des besoins identifiés sur les bassins (ULIS, SEGPA, dispositif Français langue seconde, dispositifs relais, unités d'enseignement en lien avec le secteur médico-social...).

Organiser une continuité et une cohérence dans les apprentissages tout au long des parcours des élèves (écoles/collèges/lycées).

Accompagner chaque élève pour qu'il soit pleinement acteur de la construction de son avenir et de son orientation...

Mettre en place une passation efficace des dossiers et des informations entre les établissements (formalisation des mesures d'adaptation, échanges entre les équipes pédagogiques des écoles, des collèges et des lycées...) afin d'éviter les ruptures.

Se former régulièrement pour prendre en compte la diversité des élèves et apporter des réponses pédagogiques et éducatives adaptées (accessibilité pédagogique par l'approche diversifiée des apprentissages).



## Coopérer au cœur de nos métiers

Au sein de l'Enseignement catholique, chaque adulte est appelé à coopérer en équipe pour mettre en œuvre au quotidien une cohérence éducative et pédagogique au service de la réussite de tous les élèves.

### Pistes d'actions

Au sein de l'établissement, permettre à chacun de contribuer à la mission commune en prenant sa part de responsabilités (enseignants, personnels de vie scolaire, professeurs principaux, professeurs référents...).

Mettre en place des projets communs entre établissements d'un même réseau (journées inter-établissements, rencontres des classes bilingues, rencontres UGSEL, projets Erasmus...).

Réunir régulièrement les personnes occupant des fonctions intermédiaires au niveau d'un bassin et/ou du diocèse : les adjoints de direction, coordinateurs, référents de site. Mettre en place des temps de formation spécifiques pour ces personnes.

Favoriser toutes les actions entre enseignants pour permettre l'inclusion des élèves relevant de dispositifs spécifiques (ULIS, SEGPA, UP2A...).

Développer des temps de réflexion, des animations ou formations entre établissements (entre premier et second degrés, entre collèges et lycées, entre lycées et formations en alternance...) pour accroître la culture commune, harmoniser les pratiques pédagogiques, favoriser la continuité des parcours.

Afin de donner plus de cohérence au suivi des élèves, associer de façon toute particulière les partenaires extérieurs (acteurs du médico-social...).

Faire vivre le conseil école-collège et enrichir les liens collèges-lycées.

Sur un secteur, confier des responsabilités transversales à des personnes-ressources (enseignants, chefs d'établissement...).

## Relever les nouveaux défis éducatifs et pédagogiques

L'Enseignement catholique du Morbihan investit ses espaces de liberté et de créativité en encourageant et en soutenant l'innovation pédagogique et l'adaptation de l'enseignement aux défis contemporains.

### Pistes d'actions

Encourager, développer et accompagner :

- l'ouverture aux langues et à l'international,
- la diversité des modalités pédagogiques :
  - Montessori, Père Faure, Freinet,
  - Pédagogie coopérative, classe inversée, classe flexible,
  - Pédagogie de l'alternance.
- l'enseignement à distance au sein du réseau Enseignement catholique
- le parcours artistique et culturel
- l'éducation à l'environnement, au développement durable et à la santé
- l'éducation émotionnelle et sociale

Par l'animation et la formation continue, diffuser les apports des diverses recherches, notamment des neurosciences.

Maintenir une offre de formation continue variée et de qualité en lien avec les priorités diocésaines, les besoins des enseignants et les choix pédagogiques des établissements.

En lycée, adapter les formations professionnelles et les modalités des parcours proposés aux élèves, aux étudiants et aux apprentis, en fonction des évolutions des métiers et des attentes des professionnels.

Développer les compétences numériques et éduquer à l'usage des réseaux sociaux.

Penser les projets immobiliers et l'équipement mobilier au service des évolutions des pratiques pédagogiques, ainsi que des expérimentations (espaces-classes, classes flexibles, cours de récréation, espaces communs, équipements numériques...).



# Feuilles de route

## Auray

Créer une plaquette afin de communiquer sur toutes les offres de formation et filières de l'Enseignement catholique du bassin d'Auray.

Travailler sur la cohérence des règlements intérieurs entre les écoles, entre les collèges.

Mettre en place des outils et démarches favorisant un climat scolaire serein dans l'ensemble des établissements (par exemple, la Méthode de Préoccupation Partagée).

Permettre la participation des enseignants de cycle 3 aux premiers conseils de classe de 6°. Imaginer le cas échéant une rencontre en octobre sous la forme d'un conseil de vigilance dédié et évoquant prioritairement les élèves à besoins éducatifs particuliers.

Mettre en place des référents de réseau pour faciliter la liaison écoles-collège ainsi que collèges-lycées.

Poursuivre les interventions de professeurs du second degré dans les écoles.

Organiser des réunions de bassin et initier des temps communs (écoles, collèges et lycées) consacrés à des activités culturelles ou sportives (ex : rencontres en langue bretonne avec des ateliers animés par des lycéens).

## Gourin

Travailler au sein du bassin, en réseau, en inter-établissements pour :

- permettre aux établissements de se retrouver
- rechercher des solutions entre enseignants et avec les personnels OGEC

Mettre en place des « cafés pédagogiques » avec les enseignants et les personnels OGEC pour travailler sur la prise en compte des élèves du bassin avec une vision cohérente et partagée entre tous les établissements.

Partager à l'échelle du bassin sur le vivre ensemble (ex : en journée de pré-rentrée).

Valoriser les talents de chacun, élèves et adultes, en mettant en place des projets innovants.

Proposer des formations communes sur les réseaux, pour les enseignants des écoles, collèges et lycées.

Veiller à ce que tous les élèves participant aux consortia Erasmus existant sur le bassin puissent bénéficier d'une continuité de ce parcours de la maternelle au lycée, et valoriser l'ouverture à l'international par des actions de communication en direction des familles.

## *Lorient*

Inscrire un temps de parole, dans l'emploi du temps, avec des modalités différentes selon l'âge des élèves et le contexte de l'établissement (forum, conseil de coopération, EARS...).

Mener une réflexion avec les enseignants sur l'heure de vie de classe, afin qu'elle soit un temps de relecture de ce qui se vit dans l'établissement mais aussi un réel moment de dialogue consacré au débat pour élaborer ensemble des valeurs et des règles. Renommer ce temps pour lui donner un nouveau souffle (exemples : L'assemblée des citoyens, Vie du collège, Temps de parole pour l'élève citoyen, Conseil de vie...).

Promouvoir l'éducation émotionnelle et sociale dans les établissements en partageant les savoir-faire et en adaptant les initiatives à tous les âges des élèves. Travailler avec des partenaires formés et des supports validés par l'Enseignement catholique. Mettre en place un programme pour les élèves, avec un cycle obligatoire et vivre une journée de l'expression des émotions.

Pour les trois premiers points, prendre un temps entre les enseignants du premier et second degré pour découvrir ce qui se fait dans les différents établissements et identifier les possibles, sans oublier d'impliquer les élèves dans la construction de ces différents temps de parole.

Favoriser le dialogue entre les équipes du premier et du second degré, au sein des réseaux, pour mettre en place une charte éducative commune où les établissements se donnent des règles de vie dans le cadre de la cohérence du parcours de l'élève, à partir des questions suivantes : Quelles valeurs partageons-nous ? Quel type d'Homme voulons-nous former pour demain ?

Mettre en place un forum des expériences pédagogiques et éducatives locales entre enseignants.

## *Ploërmel*

Pour une meilleure connaissance du fonctionnement de chacun et pour impulser une dynamique collaborative, proposer aux personnels des établissements d'effectuer une journée d'observation en école, en collège, en lycée.

En fonction des réalités et des projets d'établissement et/ou de réseaux, poursuivre la réflexion sur l'organisation de l'année scolaire en semestres pour un meilleur suivi de l'élève (deux conseils de remédiation, deux conseils de classes ou de cycle).

Poursuivre, lorsque c'est possible, les interventions des professeurs du second degré dans les écoles (ex : interventions de professeurs de langues).

Accueillir des élèves de niveau CM au collège en journée ou demi-journée à différents moments de l'année.

## Pontivy

Rendre plus visibles les parcours et les propositions de l'école maternelle au lycée, y compris le lycée professionnel ou le lycée agricole :

- en élaborant et diffusant un document de présentation des établissements du bassin avec les parcours possibles
- en créant une cartographie des parcours possibles sur le bassin : filières en collège, en lycée, les dispositifs Segpa, les Ulis
- en se dotant d'un référent orientation
- en continuant à organiser des rencontres entre enseignants et chefs d'établissement pour une présentation des parcours, des filières du bassin
- en permettant des rencontres in situ, lors des portes ouvertes, avec un temps consacré aux enseignants.

Valoriser l'offre des lycées professionnels et des lycées de l'enseignement agricole privé.

Poursuivre la sensibilisation des enseignants à l'accompagnement des jeunes dans les filières professionnelles.

Permettre aux équipes, chefs d'établissement et enseignants, de mieux connaître la SEGPA.

Envisager de nouvelles créations de SEGPA et d'Ulis pour le bassin.

Harmoniser les évaluations au sein du cycle 3, par réseau, dans un premier temps.

Poursuivre la programmation des réunions entre enseignants de CM2 et de 6<sup>ème</sup> en juin et septembre, et soigner la transmission des dossiers scolaires en cycle 3.

Créer des « équipes éducatives passerelles », mettre en place le livret du parcours inclusif pour le suivi des élèves à besoins éducatifs particuliers.

## Vannes

Permettre aux familles d'anticiper au mieux le parcours de formation des élèves (école vers collège, collège vers lycée et lycée vers l'enseignement supérieur) et valoriser l'ensemble des voies de formation.

Mettre en œuvre des « Cafés pédagogiques » école-collège-lycée, et favoriser les rencontres du Conseil école-collège pour créer une culture commune sur l'ensemble du parcours de formation des élèves.

S'approprier l'outil « livret parcours inclusif » (LPI) afin de disposer de documents communs et assurer la continuité des suivis des élèves à besoins éducatifs particuliers.

Penser des interventions des professeurs du second degré dans les écoles (ex : interventions de professeurs de langues, EPS...).

Harmoniser l'outil numérique d'évaluation dans toutes les écoles du réseau et faciliter la transmission des relevés de compétences vers le collège (continuité du cycle 3) .

Rendre lisible auprès des familles les projets « langues » du cycle 1 au cycle terminal.

# Relations

- *Accompagner l'élève comme une personne en construction*
- *Cultiver un partenariat de qualité entre l'Ecole et les familles*
- *Associer chaque adulte de la communauté éducative au projet de l'établissement*
- *Renforcer le sentiment d'appartenance en développant la continuité des parcours et la cohérence entre les établissements*
- *Ouvrir l'établissement sur son environnement*

## Accompagner l'élève comme une personne en construction

L'Enseignement catholique du Morbihan veut que chaque élève soit accueilli, reconnu et respecté dans un climat de confiance pour lui permettre de se construire sur les plans intellectuel, social, physique, affectif et spirituel. Dans une perspective de formation intégrale du jeune, chacune de ces dimensions est prise en compte, selon des modalités spécifiques et adaptées, par l'ensemble de la communauté éducative.

### Pistes d'actions

Renforcer la qualité des relations avec les élèves en questionnant régulièrement sa posture professionnelle et en la réajustant si nécessaire.

Inciter les membres de la communauté éducative à se former :

- pour favoriser l'acquisition des compétences psychosociales des jeunes (les capacités relationnelles humaines, la sensibilité et la prise en compte de l'affectivité).
- pour développer l'usage d'outils et de techniques spécifiques : communication non-violente, gestion des émotions, messages clairs...

Dans la vie de l'établissement, permettre aux élèves et aux équipes de vivre l'accueil, la coopération, la fraternité, le pardon...

Identifier des temps spécifiques et choisir des outils pertinents pour permettre à l'élève de mieux se connaître et ainsi développer l'estime de soi et le respect de l'autre dans ses différences et ses complémentarités.

Proposer un parcours d'éducation affective, relationnelle et sexuelle (EARS) tout au long de la scolarité, au sein de chaque établissement.

A travers l'éducation à la citoyenneté, permettre aux jeunes de s'engager pour le bien commun de la société.

A travers l'éducation au numérique, former les jeunes à un usage responsable des outils de communication.



## Cultiver un partenariat de qualité entre l'Ecole et les familles

L'Enseignement catholique du Morbihan souhaite cultiver avec les parents un partenariat de qualité basé sur la bienveillance, la confiance, la rencontre, le dialogue et l'exigence réciproque.

### Pistes d'actions

Porter une attention particulière à la qualité de la coopération et la fréquence de la communication entre l'établissement et les familles, sans oublier la situation propre aux étudiants et alternants.

Dans le cadre des relations entre l'APEL et l'établissement, bien préciser les responsabilités et le rôle de chacun.

Veiller à une communication de qualité, notamment dans les échanges numériques et l'usage des réseaux sociaux.

Faire du contrat de scolarisation un outil de partenariat (projet éducatif, règlement intérieur, règlement financier).

Organiser des temps de rencontre réguliers entre les enseignants et les familles, notamment afin d'accompagner au mieux les élèves à besoins éducatifs particuliers.



## Associer chaque adulte de la communauté éducative au projet de l'établissement

L'Enseignement catholique du Morbihan veut permettre à chaque adulte de la communauté éducative de partager pleinement le projet de l'Enseignement catholique et d'y apporter sa contribution, selon ses responsabilités et à la mesure de ses talents et de ses compétences.

### Pistes d'actions

Développer le conseil d'établissement comme un lieu spécifique où chaque composante de la communauté éducative peut s'exprimer et écouter les autres.

Travailler l'information et la communication pour valoriser le bénévolat dans les établissements et ainsi aider au recrutement dans les associations APEL, OGEC et Association Responsable de l'Enseignement Agricole.

Construire, maintenir des relations sereines entre les personnels au sein des établissements (enseignants, éducateurs, personnels administratifs et techniques...) en veillant à proposer des lieux d'échanges et de convivialité.

Entretenir des relations régulières pour conforter une culture commune et favoriser des projets partagés entre enseignants du premier et du second degré.



## Renforcer le sentiment d'appartenance en développant la continuité des parcours et la cohérence entre les établissements.

L'Enseignement catholique du Morbihan veut consolider la continuité du parcours scolaire des élèves, à la fois dans les dimensions éducatives, pédagogique et administrative.

### Pistes d'actions

Travailler des projets pédagogiques inter-établissements pour permettre une meilleure continuité.

Assurer une continuité pédagogique pour les élèves, et tout particulièrement pour les élèves à besoins éducatifs particuliers ou en situation de handicap.

Renforcer la cohérence des formations, enseignements des spécialités et options au sein des bassins.

Encourager la création de filières ou dispositifs permettant une forte exposition aux langues étrangères.

Filières bilingues breton : consolider ce qui existe, développer de nouvelles filières au sein des pôles (écoles, collèges, lycées). Travailler la continuité des apprentissages et la fidélisation des familles.

Elaborer des outils communs :

- tronc commun pour le règlement intérieur,
- politique tarifaire : harmonisation, dégressivité...
- contrat de scolarisation

Proposer des actions communes entre APEL d'établissements différents.

Faciliter la transmission des informations et pièces administratives entre établissements pour faciliter les parcours.

## Ouvrir l'établissement sur son environnement

Chaque établissement participe au rayonnement de l'Enseignement catholique du Morbihan en créant et en développant des relations professionnelles régulières et constructives avec ses partenaires extérieurs.

### Pistes d'actions

Veiller à une coopération de qualité avec tous les partenaires : élus et responsables territoriaux, entreprises, associations et acteurs médico-sociaux...

Développer des relations économiques et sociales en cohérence avec l'engagement social de l'Eglise et son enseignement.

Apporter notre contribution à la découverte, la défense et l'entretien du patrimoine local.

En s'appuyant sur l'Arep 56, ouvrir les lycées pour qu'ils soient des ressources reconnues pour la formation continue au service des entreprises. Développer des partenariats et coopérations professionnelles avec les réseaux d'entreprises.



# Feuilles de route

## Auray

Communiquer le projet d'établissement et l'expliciter régulièrement pour créer une culture commune avec les parents et susciter leur adhésion.

Proposer des temps de formation aux enseignants pour une meilleure communication avec les familles.

Privilégier les rencontres individuelles avec les familles en saisissant toutes les occasions sans attendre que des tensions apparaissent.

Trouver de nouvelles modalités de rencontre entre les familles et les enseignants. Les enseignants pourraient par exemple utiliser les outils numériques (Teams) pour créer des temps d'échanges intermédiaires en complément des rencontres réelles. Des formations peuvent être organisées pour professionnaliser cette relation, notamment face aux enjeux actuels en second degré (contrôle continu...).

Créer une forme de communauté éducative élargie aux établissements au sein du réseau afin de mieux connaître les environnements et les réalités de travail respectifs. Pour cela, s'appuyer sur la journée de la fraternité.

Développer notre cohérence par des formations communes ou des temps de travail entre communautés éducatives d'établissements différents. Ne pas négliger les moments de convivialité qui permettent de consolider les relations.

## Gourin

Diversifier les modes de communication pour toucher tout le monde, veiller à ne laisser personne de côté.

Encourager les APEL du bassin à organiser des conférences sur des questions éducatives, à mutualiser les bonnes idées, et à coordonner les agendas pour la planification des manifestations.

Eduquer au numérique en associant les parents (réseaux sociaux, sites Internet... label numérique ?).

Proposer des temps de formation aux parents, accueillir des associations qui peuvent les aider.

Se coordonner sur le bassin pour planifier le calendrier des portes ouvertes.

Réfléchir ensemble à la politique de communication Internet : un site Internet pour chaque établissement, avec des liens qui donnent de la visibilité au réseau des établissements catholiques du bassin.

Permettre aux élèves de 3<sup>ème</sup> d'aller découvrir le lycée.

## Lorient

Se former à l'utilisation des outils numériques pour être plus efficace dans les communications avec les familles. Adapter la communication et la rendre accessible à tous.

Accompagner les établissements du premier degré à se doter d'outils numériques.

Développer les relations entre pairs en utilisant les réunions en visio. Créer des temps balisés en réseau, réguliers et courts.

Permettre aux enseignants du bassin de se connaître et de découvrir les différentes filières et spécificités (école, collège et lycée). Provoquer des réunions autour d'un objet de travail permettant la rencontre des professionnels, sans négliger la convivialité.

Lors des changements d'établissements, généraliser les rencontres entre les professeurs, afin de favoriser le suivi des élèves ; notamment pour les élèves à besoins éducatifs particuliers (ex : invitation à la dernière équipe de suivi de scolarisation de l'élève).

Développer la communication à destination des familles en présentant les projets communs école-collège, les parcours possibles de la maternelle au lycée, et harmoniser les dates des portes ouvertes des collèges.

## Ploërmel

Faire rayonner les établissements et valoriser le travail des équipes en créant des spots diffusables sur les réseaux.

Proposer une communication des lycées du bassin de Ploërmel sur les offres de formation (ex : support commun La Mennais, La Touche, Jean Queinnec, à destination des professeurs principaux de collèges).

Réfléchir en réseau écoles-collège à une communication commune.

Poursuivre les propositions de journées pédagogiques communes aux professeurs des collèges et lycées.

Travailler en inter-diocèses sur la proximité et les liens des établissements morbihannais avec le bassin redonnais.

Favoriser la mise en relation des entreprises et des établissements scolaires de la communauté de communes OBC (de l'Oust à Brocéliande Communauté).

## *Pontivy*

Mettre en place une commission “Climat Scolaire” allant du cycle 1 au cycle 4.

Réfléchir à la création d'équipes « bien-être » pour accompagner les jeunes et les adultes.

Systématiser les relations et les échanges entre écoles et collèges, entre collèges et lycées :

- créer des passerelles entre écoles, collèges et lycées
- permettre aux jeunes des différents niveaux de se parler entre eux : présentation de leur parcours, de leurs expériences.

Sur les sites Internet de chacun des établissements du bassin, créer des liens vers les sites Internet des autres établissements avec leurs spécificités.

## *Vannes*

Mener un projet commun aux établissements pour mettre en valeur l'unité et le dynamisme du réseau Enseignement catholique.

Ouvrir une journée des talents à l'ensemble de la communauté éducative.

Se saisir de la journée de la fraternité pour renforcer la dynamique de réseau.

Mettre en place des actions concrètes entre établissements favorisant les rencontres (équipes enseignantes, élèves, associations de parents d'élèves...).

Valoriser le travail mené autour du climat scolaire (ex : mutualisation de pratiques, réalisation de fiches « techniques » d'expériences à partager).

Mettre en place une communication sous la forme d'une plaquette commune (du primaire au lycée) pour mettre en évidence les éléments communs aux différents projets d'établissements mais aussi la diversité des parcours possibles dans le réseau de l'Enseignement catholique.

# Animation pastorale

- *Rendre explicite et visible l'identité catholique de l'établissement*
- *Permettre à tous les membres de la communauté éducative de participer à la mise en œuvre de la mission pastorale au sein de l'établissement*
- *Assurer la continuité du parcours de formation chrétienne et s'ouvrir aux autres cultures religieuses*
- *Faire vivre les liens entre les établissements et les paroisses. Développer une dynamique pastorale entre établissements d'un même secteur.*



## Rendre explicite et visible l'identité catholique de l'établissement.

Dans l'Enseignement catholique, le projet éducatif se réfère à l'Évangile et se nourrit des orientations de l'Église et du charisme des fondateurs. Chacun, en fonction de ses responsabilités, est appelé à mettre en lumière cette spécificité par une communication régulière et ajustée aux élèves, aux équipes et aux familles.

### Pistes d'actions

Lors de l'accueil d'un nouveau membre au sein de l'équipe éducative, prendre le temps d'échanger sur l'identité catholique de l'établissement et sur la manière dont elle est vécue.

Au moment de l'inscription d'un nouvel élève, prendre le temps d'explicitier le volet pastoral en remettant à la famille le projet éducatif de l'établissement.

Veiller à porter une attention particulière aux signes visibles de l'identité chrétienne de l'établissement (coins prière, statues, croix...).

Valoriser les actions pastorales à travers les outils de communication de l'établissement.

Faire vivre des temps forts au sein des établissements pour que tous les élèves puissent être acteurs, concernés et impliqués (rencontres, témoignages, célébrations).

En conseil d'établissement, échanger sur le volet pastoral du projet d'établissement et sa mise en œuvre.



## Permettre à tous les membres de la communauté éducative de participer à la mise en œuvre de la mission pastorale au sein de l'établissement.

Les établissements catholiques, outre la mission d'enseignement, ont aussi pour vocation d'annoncer, de célébrer et de servir le Christ. Les chefs d'établissements veillent à la cohérence entre ce qui est annoncé et ce qui est vécu au quotidien. Chaque membre de la communauté, selon sa sensibilité, ses talents, ses compétences et son chemin de foi, coopère à la formation humaine et chrétienne des jeunes.

### Pistes d'actions

Vivre des temps de célébration, de prière et d'intériorité entre adultes et avec les élèves.

Éduquer à la fraternité, à la solidarité et au don de soi.

Oser témoigner de sa foi en toute liberté.

Faire connaître et diffuser les propositions de formation et d'animation des services diocésains : Service Formation Humaine de la DDEC et Service Diocésain de la Pastorale Catéchétique.

Chaque année, avec l'équipe éducative, prendre le temps d'échanger sur l'axe pastoral du projet d'établissement.

Rendre accessible les textes fondateurs de l'Enseignement catholique.

Donner toute leur dimension aux temps d'accueil et de présentation du projet spécifique de l'Enseignement catholique.

## Assurer la continuité du parcours de formation chrétienne et s'ouvrir aux autres cultures religieuses.

Au sein de chaque école, collège et lycée, l'équipe éducative donnera toute sa place à la culture religieuse et chrétienne.

Dans une dynamique d'évangélisation et de proposition de la foi, elle veillera aussi à la mise en œuvre du socle commun de catéchèse du diocèse de Vannes.

### Pistes d'actions

Communiquer et s'appuyer sur les propositions concrètes du service Formation Humaine pour bâtir en équipe ou en commission de réseau les séances d'éveil à la foi, de catéchèse et les célébrations.

En équipe, se répartir les responsabilités pour assurer :

- l'enseignement régulier du fait religieux et l'ouverture aux autres religions,
- la transmission de la culture chrétienne et l'éveil à la foi pour tous les élèves,
- une proposition d'approfondissement de la foi à travers des temps de catéchèse adaptés aux besoins et à l'âge des jeunes.

Aller à la découverte du patrimoine religieux en proximité de l'établissement.

Rechercher, valoriser des témoignages de personnes engagées.



## Faire vivre les liens entre les établissements et les paroisses. Développer une dynamique pastorale entre établissements d'un même secteur.

Les chefs d'établissement, au titre de leur mission pastorale, et leurs équipes, travaillent en collaboration avec les prêtres référents et les laïcs en mission ecclésiale.

### Pistes d'actions

Mettre en place des temps de rencontre entre l'équipe éducative et le prêtre pour mieux se connaître et se reconnaître : temps de rentrée, concertation pastorale, journée de la fraternité, conseil d'établissement, fête de l'école...

Être un partenaire actif de la paroisse dans la proposition des sacrements.

Favoriser la présence du prêtre accompagnateur dans les établissements. Il est présence d'Eglise.

Permettre au prêtre de :

- rencontrer les élèves pour des échanges formels ou informels
- célébrer sur temps scolaire en établissement, en réseau d'écoles, entre premier et second degrés avec les élèves mais aussi entre adultes.

Inscrire les fêtes liturgiques dans la vie de l'établissement et proposer des temps de célébration adaptés aux élèves, à leur âge et leur parcours.

Veiller à inclure un temps de célébration religieuse lors des temps forts (rencontres sportives, fêtes d'école, rassemblements festifs de réseau...).

Proposer des temps de ressourcement en réseau ou en bassin.

Solliciter des personnes qui peuvent être ressources pour participer à la dynamique pastorale de l'établissement.

# Feuilles de route

## Auray

S'appuyer sur le sanctuaire de Sainte-Anne d'Auray comme un lieu de ressourcement, de rencontres : marche vers Sainte-Anne d'Auray et journées d'animation, FRAT 56, fête du saint patron de l'établissement, pèlerinages...

Présenter explicitement aux familles les propositions de la paroisse en matière de préparation aux sacrements et leur articulation avec l'animation pastorale de l'établissement.

Veiller à la présence effective d'un adjoint en animation pastorale dans chaque établissement du second degré.

Favoriser la participation des lycéens aux conseils pastoraux des lycées.

## Gourin

Organiser des réunions en bassin pour :

- échanger sur le parcours de formation chrétienne prévu par le socle commun de pastorale et de catéchèse, et sur les outils permettant sa mise en œuvre
- mutualiser des actions, des temps de rencontre
- proposer des actions caritatives communes qui font sens
- proposer une célébration commune à la rentrée ou en fin d'année, par réseau :
  - les plus grands prennent en charge les plus petits (sous forme de tutorat)
  - préparation par une petite équipe de pilotage

Identifier sur le bassin des personnes-ressource pour l'animation pastorale : APS, enseignants, laïcs bénévoles des paroisses, catéchistes, prêtres.

Poursuivre et élargir les préparations communes des sacrements, en lien avec les paroisses.

Planifier des temps communs pour les jeunes qui se préparent à la confirmation au niveau du doyenné.

## Lorient

Se donner les moyens de faire connaître le projet de l'Enseignement catholique à l'ensemble des membres de la communauté éducative.

En appui de la mission pastorale du chef d'établissement, accueillir des intervenants pour :

- permettre à chacun de réfléchir et de s'exprimer sur sa foi et sur ses questionnements,
- susciter la participation de chacun au projet de l'Enseignement catholique et au projet pastoral de l'établissement, et échanger sur les pratiques.

Innover dans les célébrations proposées pour les rendre plus vivantes en impliquant dans leur préparation un plus grand nombre de personnes de la communauté éducative, dont les élèves.

Identifier des personnes qui pourraient recenser les ressources du patrimoine religieux du bassin, en lien avec l'identité et l'histoire du territoire de Lorient. Faire découvrir ces richesses aux élèves en vivant des projets communs entre établissements.

De la même façon, s'appuyer sur l'identité maritime du territoire pour approfondir le lien entre l'environnement et le message chrétien de préservation de la nature.

Se donner un parcours tout au long de la scolarité ancré dans la réalité locale, le réseau d'établissements de proximité.

En réseaux, organiser des rencontres de chefs d'établissement, d'adjoints en pastorale scolaire, de prêtres référents et d'animateurs en pastorale (LEME) pour :

- mutualiser les ressources, partager des idées
- organiser et planifier des animations
- réfléchir à la question de l'implication, de la formation des enseignants
- échanger sur la réalité de nos établissements
- permettre un dialogue avec les prêtres, et aussi entre prêtres, sur la vision de la pastorale scolaire
- se donner des temps formels de travail pour faire avancer les équipes

## Ploërmel

Proposer des temps forts pastoraux communs selon des modalités à penser en fonction des réalités de territoire (entre écoles, en réseaux, sur une partie du bassin...). Ces temps forts peuvent être pensés en lien avec les propositions UGSEL.

Réaliser, grâce à l'appui des services diocésains, un support de présentation du parcours de catéchèse et de propositions pastorales de l'école au lycée. Ce support sera ajustable à la réalité de chaque établissement, réseau ou doyenné.

Programmer une réunion annuelle de doyenné avec la présence des prêtres et des équipes d'animation pastorale.

Lorsque cela est possible, mettre en place une commission d'animation pastorale au niveau de l'établissement ou du réseau.

Développer un pôle de ressources humaines - bénévoles ou salariés - pour l'animation pastorale dans les établissements, sur un réseau ou un doyenné (APS du réseau pour la catéchèse et les temps forts, appui d'un coordinateur pour faire le lien dans les écoles).

## *Pontivy*

Créer une commission d'animation pastorale au niveau du bassin, ou proposer des commissions d'animation pastorale de réseau ou inter-réseaux avec le souci de la mutualisation entre les commissions, pour :

- réfléchir à la mise en place de temps forts
- préparer des progressions et célébrations communes
- articuler les propositions qu'on peut mettre en place avec les ressources dont on dispose dans les établissements et les paroisses, en les adaptant à l'âge des élèves

Relancer une célébration de Noël en breton avec les élèves bilingues (écoles, collèges et lycée).

Aller à la rencontre des moines de l'abbaye de Timadeuc qui peuvent parler de leur foi et être des personnes-ressources.

Organiser des marches pour aller à la découverte des chapelles situées à proximité des établissements.

Proposer que des lycéens encadrent de jeunes élèves dans le cadre d'une marche vers une chapelle avec, à l'arrivée, une célébration vécue tous ensemble.

Proposer un temps fort sur le bassin : tous les élèves réunis en un même lieu, ou les élèves répartis dans des lieux différents au même moment.

## *Vannes*

S'engager dans le dialogue interreligieux en identifiant les ressources (personnes, associations,...).

Formaliser un projet pastoral commun paroisses-établissements.

Mutualiser les ressources humaines et les outils.

Prévoir des temps forts pour la préparation des sacrements.

Permettre aux enseignants de connaître et choisir les différents outils de première annonce et d'animation dans les domaines de l'intériorité, de la catéchèse et de la culture chrétienne.

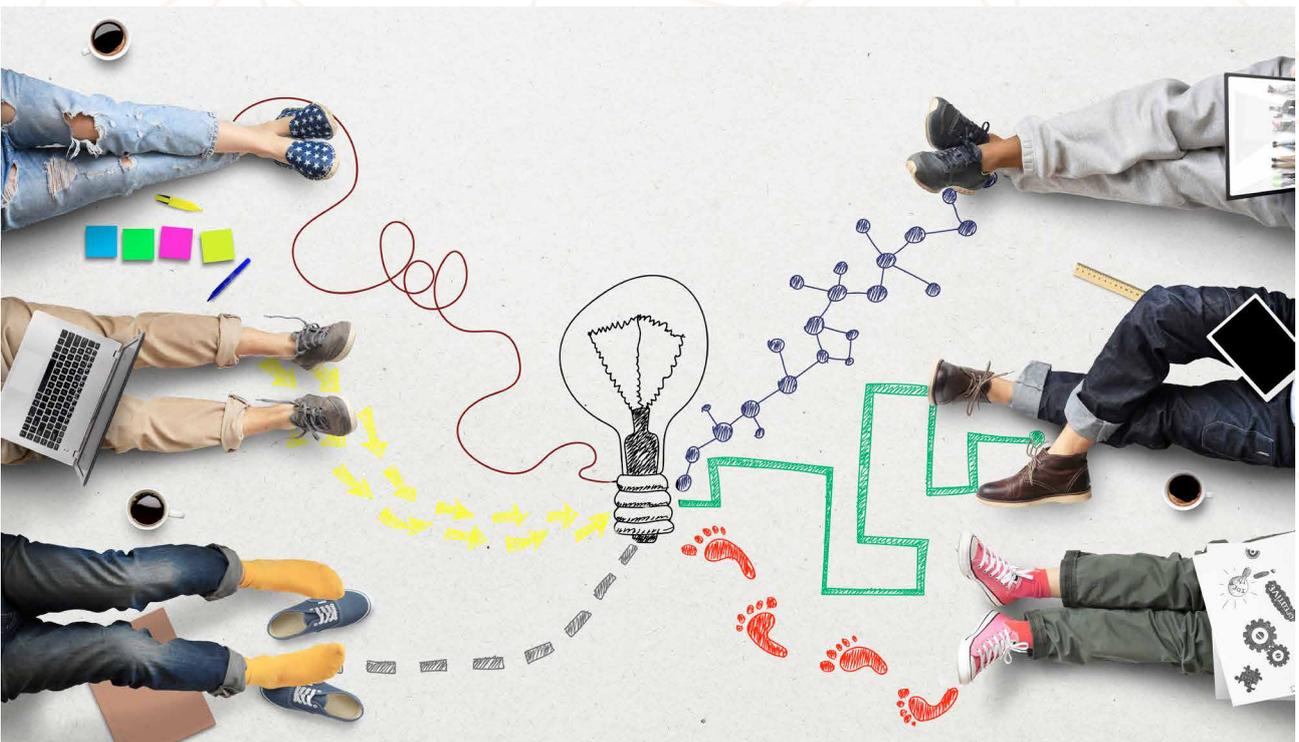
Approfondir en équipe le travail engagé sur la mise en œuvre du socle commun de catéchèse et de pastorale.

Organiser des temps d'échanges avec la paroisse pour mieux se connaître.

Adapter les interventions de la paroisse à la spécificité de chaque établissement.

# Réseau et structures

- *Anticiper et adapter le réseau de l'Enseignement catholique du Morbihan*
- *Développer des services partagés*
- *Développer des nouvelles organisations structurelles entre établissements*



## Anticiper et adapter le réseau de l'Enseignement catholique du Morbihan

L'Enseignement catholique du Morbihan souhaite garder un maillage fort du territoire qui réponde au besoin de proximité des familles. A cette fin, il veut repenser, optimiser et mutualiser ses moyens en se posant à chaque fois la question du sens, du projet et des modalités d'adaptation de ses établissements.

### Pistes d'actions

Poursuivre une analyse démographique et prospective en s'appuyant sur les outils et les partenaires existants : Geofocus, Apae, collectivités territoriales....

Accentuer les dynamiques de réseaux d'établissements dans le but de mutualiser les forces et de consolider les structures qui le nécessitent.

Développer les liens entre les écoles, collèges et lycées de chaque bassin en organisant des réunions régulières entre les chefs d'établissement des trois niveaux.

Rechercher des stratégies de développement, de solidarité et de renforcement mutuel des établissements à l'échelle des différents territoires.

Mener une réflexion sur la pertinence des modèles économiques.

Continuer à investir pour rénover les locaux et accueillir les élèves dans de bonnes conditions.



## Développer des services partagés

L'Enseignement catholique du Morbihan veut mettre en place des services partagés pour répondre aux besoins des établissements et des familles.

### Pistes d'actions

Mutualiser les ressources humaines pour le secrétariat, l'entretien, la communication, la santé...

Penser les ressources humaines à l'échelle du réseau, du bassin, notamment en s'appuyant sur le travail en distanciel.

Proposer la prise en charge de certaines fonctions administratives par les services de l'UDOGEC : facturation, gestion administrative des élèves, secrétariat...

Faciliter l'accès à l'établissement aux professionnels de santé : orthophonistes, psychomotriciens... dans les secteurs dépourvus.

Faciliter les remplacements administratifs par un vivier suivi par l'UDOGEC.

Construire et développer des services communs pour une unité territoriale :

- Internat commun pour plusieurs établissements ou pour répondre à des besoins particuliers
- Mise en place de services communs (groupements d'achat, communication, restauration ...)

Se doter d'outils communs (gestion familles) pour une meilleure continuité entre les établissements en simplifiant les formalités administratives pour les familles.

Utiliser le site Internet diocésain pour accueillir les nouveaux parents, préciser les idées sur l'Enseignement catholique et revenir sur des idées préconçues (prix, disponibilité, accueil, effectifs...).

Se doter d'une messagerie et d'un Espace Numérique de Travail commun pour les enseignants.

Organiser une bourse d'échange diocésaine de matériels scolaires entre établissements.

Développer le mécénat.

## Développer des nouvelles organisations structurelles entre établissements

Au service du maillage du territoire, de nouvelles organisations entre établissements doivent être mises en œuvre. L'Enseignement catholique du Morbihan souhaite notamment envisager tous les rapprochements et partenariats possibles entre écoles, collèges et lycées.

### Pistes d'actions

Dans l'analyse de la situation de chaque établissement, mener une réflexion sur la mesure structurelle la mieux adaptée : regroupement pédagogique intercommunal, direction multisites, création d'ensemble scolaire...

Envisager dans certains cas la fusion des organismes de gestion, en lien avec la DDEC, l'UDOGECE et les tutelles.

Former les chefs d'établissement afin de leur permettre de s'adapter à l'évolution des conditions d'exercice de leur mission.

Formaliser dans une fiche de poste les missions et fonctions des responsables intermédiaires (référent de site, adjoint) et leur proposer une formation adaptée.

Élaborer un outil commun de communication pour un territoire afin de manifester une unité et mettre en valeur les propositions (site internet commun...).



# Feuilles de route

## Auray

Afin d'affirmer l'implantation de l'Enseignement catholique sur le bassin, développer une nouvelle organisation structurelle à Carnac, Quiberon et Belle-Île.

Poursuivre le développement de l'enseignement supérieur sur le bassin.

Par un travail collectif, renforcer la fidélisation des familles au sein du bassin, des écoles vers les collèges, des collèges vers le lycée de Ste Anne d'Auray.

Mettre en œuvre une communication partagée sur les sites internet afin de montrer la cohérence et la continuité des parcours.

Développer des sections sportives à rayonnement national (voile, kitesurf...) en partenariat avec l'école nationale de voile de Quiberon.

Prendre en compte la proximité et les problématiques communes avec le bassin de Vannes, et réfléchir à des complémentarités.

Créer une université du 3<sup>e</sup> âge rattachée à un établissement.

Renforcer les relations avec les communes pour une plus grande équité de traitement sur la question de la restauration.

## Gourin

Poursuivre le rapprochement entre les deux établissements du second degré sur Gourin (mutualisation des personnels et réflexion sur l'utilisation des bâtiments).

Poursuivre la réflexion commune entre les établissements du second degré du Centre Ouest Bretagne dans le cadre du plan d'évolution des formations, des options et d'autres types de mutualisation.

Poursuivre le processus pour aboutir à la création d'un ensemble scolaire entre école et collège sur Le Faouët.

Développer les outils de management à distance (pour le second degré).

Être attentifs aux évolutions des structures médico-sociales et à leur rapprochement avec les établissements scolaires.

Valoriser les internats, réfléchir à une possible ouverture à des enfants du premier degré, développer la notion d'internat d'excellence.

Valoriser l'identité rurale et le lien avec la nature.

## *Lorient*

Formaliser des temps de rencontre entre équipes des établissements des premier et second degrés pour approfondir les dimensions concrètes de l'appartenance au réseau Enseignement catholique et d'autres thèmes communs.

Mettre en place des rencontres instituées en réseau pour les équipes éducatives :

- les temps de concertation en réseau
- les journées des communautés éducatives
- des formations en réseau d'établissements...

Faire des choix de labels et de projets communs pour assurer une meilleure visibilité et continuité des parcours au sein de l'Enseignement catholique.

Envisager une association spécifique facilitant la mise à disposition de personnels à tous les établissements du bassin.

Créer un lieu fixe permettant des permanences pour le bassin de Lorient afin de développer le sentiment d'appartenance au réseau de l'enseignement catholique. Ce point de rencontre spécifique à l'Enseignement catholique, permettrait :

- des rencontres avec des professionnels selon les disponibilités des familles
- une présence partagée (chef d'établissement, Apel...)
- un centre d'information et d'orientation de l'Enseignement catholique de Lorient

## *Ploërmel*

Faire vivre le Groupe de Pilotage Stratégique (GPS) du bassin de Ploërmel avec l'impulsion des tutelles et le soutien de la DDEC et de l'UDOGEC.

Conforter l'attractivité de l'enseignement catholique sur le bassin (par exemple, recenser des lieux d'accueil/d'hébergement pour enseignants en remplacement de courte ou moyenne durée...).

Réaliser un état des lieux des ressources matérielles et humaines dans les établissements.

Envisager les mutualisations possibles (outils, moyens humains et financiers, formation...) :

- disposer d'un coordinateur du bassin avec une compétence bien définie (immobilier, gestion des achats, des travaux, du personnel...)
- faciliter l'intervention d'un référent informatique au sein des écoles (notamment pour le transfert des dossiers numériques des écoles vers le collège)

Elaborer une charte-cadre pour des services communs (ex : la restauration).

## Pontivy

Adapter le découpage des réseaux au sein du bassin, ainsi que les habitudes de travail entre équipes pédagogiques, en fonction des flux écoles-collèges.

Faciliter l'accueil des suppléants premier et second degrés sur le bassin, par exemple pour l'hébergement.

Développer des propositions pédagogiques grâce à la visio conférence.

Faire vivre le Groupe de Pilotage Stratégique de Pontivy :

- intégrer des représentants des chefs d'établissement du premier degré
- définir précisément ses missions
- utiliser le GPS pour coordonner la mise en œuvre des orientations Horizon 2030 sur le bassin

Instituer des réunions de bassin communes entre chefs d'établissement du premier et du second degré :

- travailler les relations écoles-collèges-lycées
- distinguer ce qui est de l'ordre du réseau et ce qui est de l'ordre du bassin
- associer les équipes aux réflexions conduites sur le bassin

Développer les mutualisations entre établissements pour permettre à chacun de remplir au mieux ses missions.

## Vannes

Penser la place des écoles primaires dans la vie du bassin pour mieux les associer.

Poursuivre l'harmonisation de la procédure d'inscription dans les lycées.

Poursuivre la concertation entre les lycées afin de proposer une offre de formation complète et cohérente sur le bassin.

Porter une réflexion sur le développement des formations en alternance et en apprentissage dans l'Enseignement catholique.

Imaginer des structures avec des espaces adaptés aux pratiques pédagogiques nouvelles.

Etudier la question d'outils communs de l'école au lycée (ex : livret numérique d'évaluation) et leur financement.

Mener une réflexion sur les conditions favorables au développement d'une mixité sociale au sein de chaque établissement.

Etudier la pertinence de la présence d'une "offre lycée" à Questembert.

Développer les propositions d'internat sur Vannes prenant en compte les nouvelles réalités de vie des familles.

Mettre en œuvre le mécénat.

Etudier la pertinence d'une structure intergénérationnelle Ecole-EHPAD.

Mener une réflexion d'ensemble sur la gestion du foncier.

Analyser les besoins et réfléchir à l'ensemble des opportunités permettant la mutualisation des outils, des fournisseurs, des ressources humaines...

## Note méthodologique aux acteurs de l'Enseignement catholique du Morbihan

### ► Et maintenant ? Piloter le changement.

Pour mettre en œuvre les changements qui découleront de ces orientations, nous devons, en tant qu'acteurs de l'Enseignement catholique, nous engager concrètement dans des plans d'action.

Il nous faudra recenser les points d'appui et les leviers, anticiper les difficultés et les freins et nous organiser pour faire évoluer nos pratiques, nos modes d'organisations et nos structures, selon nos objectifs et de façon réaliste.

A partir des objectifs que nous nous serons fixés, il sera nécessaire de penser des processus d'accompagnement et de suivi, de nous donner des critères de réussite, des points d'étapes et des rendez-vous d'évaluation.

Tout au long de notre marche, nous aurons à communiquer largement, à faire connaître nos objectifs et nos plans d'action, et à les exposer dans nos établissements, à notre réseau et à tous nos partenaires.

*Par son Pacte éducatif global, le Pape François invite chaque instance de la société à relever les défis contemporains en s'impliquant dans la mission d'éducation commune à l'humanité.*

*Pour rendre visible votre adhésion au Pacte éducatif global, l'Organisation Internationale de l'Enseignement Catholique invite chaque école à apposer le logo sur son site, ses documents de communication.*



**GLOBAL COMPACT  
ON EDUCATION**

*En savoir plus sur le pacte éducatif global :  
<https://www.educationglobalcompact.org>*